



**Emmanuelle WARGON, secrétaire d'Etat auprès
du ministre d'État, ministre de la Transition
écologique et solidaire**

Paris, le 30 novembre 2018

Communiqué de presse

COP14 biodiversité : Une étape importante pour la mobilisation des États en faveur de la biodiversité

La 14e Conférence des parties à la convention sur la diversité biologique, qui s'est achevée hier, jeudi 29 novembre, à Sharm El-Sheikh, en Égypte est un jalon majeur pour l'engagement de la France et de l'Union européenne en faveur de la reconquête de la biodiversité mondiale.

« La COP14 a permis de mobiliser les États et les parties prenantes pour préparer l'adoption du nouveau cadre mondial pour la biodiversité en 2020 dont le niveau d'ambition devra permettre les transformations indispensables pour la préservation de la nature et de la biodiversité. La France porte une vision ambitieuse en vue du prochain rendez-vous de la biodiversité mondiale en Chine en 2020. » déclare Emmanuelle Wargon qui s'est rendu en Égypte pendant le segment de haut niveau des 14 et 15 novembre 2018.

À travers le Plan biodiversité, présenté en juillet 2018, le Gouvernement s'était engagé à renforcer l'action de la France en matière de préservation de la biodiversité et à mobiliser des leviers pour restaurer la biodiversité lorsqu'elle est dégradée. À la COP14, réunion préparatoire, les objectifs portés par la France ont été confirmés :

- Les États Parties se sont engagés à accélérer leurs efforts pour atteindre en 2020 les « Objectifs d'Aichi pour la biodiversité », adoptés au niveau mondial en 2010 ;
- Un processus participatif et englobant a été établi pour élaborer, au cours des deux prochaines années, un nouveau cadre mondial pour la biodiversité, en vue de son adoption par la prochaine COP, prévue en Chine fin 2020.
- Un agenda de l'action, visant à l'inclusion des parties prenantes dans le dispositif, a été annoncé conjointement par les présidence égyptienne et chinoise, avec le secrétariat de la Convention sur la diversité biologique : « De Sharm el Sheik à Beijing ».
- Les États se sont engagés à des contributions volontaires en faveur de la biodiversité dans la déclaration de Sharm el Sheik adoptée à l'issue du segment à haut niveau.

Par ailleurs, la COP a aussi adopté des décisions sur les connaissances traditionnelles et leur réappropriation par les communautés locales. La Conférence a, par ailleurs, renouvelé son approche vis-à-vis des développements des biotechnologies : biologie de synthèse et utilisation croissante des données numériques issues du séquençage des ressources génétiques.

La Conférence reconnaît enfin la nécessité de faire le lien entre biodiversité, changement climatique et désertification.

Pour que la science guide la décision politique, la France accueillera du 29 avril au 4 mai 2019 à Paris la 7ème session plénière de l'IPBES, qui publiera à cette occasion la première évaluation mondiale de la biodiversité et des services écosystémiques. La France poursuivra ses efforts internationaux, à travers notamment la présidence française du G7 en 2019, et l'accueil du Congrès mondial de la nature de l'UICN en juin 2020, à quelques mois de la prochaine COP biodiversité en Chine.

Retrouvez le communiqué de presse en ligne

Contact presse : 01 40 81 78 31
www.ecologique-solidaire.gouv.fr
[@Min_Ecologie](https://twitter.com/Min_Ecologie)